DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 8 janvier 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« *Dans sa réponse à la question parlementaire n°1425, Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics avait annoncé qu'un site adjacent au ZANO aurait été localisé pour la construction d'un nouveau laboratoire de l'Administration des Services techniques de l'Agriculture (ASTA), tel que prévu par l'accord de coalition.*

Or, il me revient que ce site serait désormais hors question puisque les terrains visés n'ont finalement pas été vendus par les propriétaires concernés.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Quelles ont été les raisons qui expliquent le refus de vente des terrains visés ?*

- *Quels seraient - sur le territoire de la « Nordstad » - des sites alternatifs à celui du « Fridhaff » en vue d'y réaliser un nouveau bâtiment au service de l'ASTA ?*

- *Est-il prévu d'implanter également le siège national de l'ASTA à l'endroit du nouveau laboratoire dans une perspective de décentralisation administrative ?*

- *Le Gouvernement envisagerait-il, le cas échéant, de nouveaux échanges de vue avec l'association agricole qui est propriétaire du site « Laduno » à Erpeldange-sur-Sûre ? Dans l'affirmative, serait-il imaginable d'y créer un*

véritable centre administratif qui rassemblerait des services de plusieurs administrations ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député